

D'ABORD LES ÉLOGES PUIS LES SIFFLETS ! UN COUP DE COM ?



Photo : <http://lafermedekermelin.over-blog.com/>

Le fait était assez exceptionnel pour être signalé, le sénateur Joël Labbé (EELV), en pleine séance, avait retiré sa cravate en signe de protestation contre les ricanements des membres de l'UMP s'opposant à une résolution sur les néonicotinoïdes (voir le post précédent).

Malheureusement, le courageux n'était pas téméraire, et il a fait rapidement marche arrière : "Je reste insoumis sur le fond" dit-il mais il conserve la cravate. Voici les explications qu'il a fourni dans un second article que lui a consacré le Télégramme du 11 février 2015. Comme dirait quelqu'un de connu : pas facile ... de se singulariser, qui plus est dans une assemblée de conservateurs sous domination lobbyiste quand, de surcroît, on risque de perdre son job.

La prochaine fois je saurai modérer mon enthousiasme en étant plus circonspect.

Sénat. Joël Labbé pour un changement du règlement

Mercredi dernier, Joël Labbé, sénateur du Morbihan EELV, a enlevé sa cravate alors qu'il défendait, au Sénat, une résolution sur les néonicotinoïdes, un insecticide néfaste pour les abeilles. Un geste de protestation contre les « ricanements méprisants » venant des bancs de l'hémicycle et de membres de l'UMP. Nous lui avons demandé ce qu'il envisage pour la suite.

> Vous avez déclaré ne plus vouloir porter la cravate « l'un des symboles du conservatisme du Sénat », ce qui vous interdit l'entrée dans l'hémicycle. Comment allez-vous effectuer votre travail parlementaire ?



Mercredi dernier, Joël Labbé, enlevait sa cravate dans l'enceinte du Sénat, en signe de protestation.

Je serai à la séance ce soir (hier soir, NDLR) et je dois intervenir sur la loi de transition énergétique. J'ai fait savoir que je n'au-

rai pas la cravate et le président a répondu que le règlement sera appliqué.

> Que va-t-il se passer ? Vous n'allez pas pouvoir rentrer !

Je ne souhaite pas qu'il y ait un débat ridicule sur le port de la cravate et je ne compte pas aller à l'épreuve de force. Donc j'ai pris la décision de porter la cravate dans l'attente d'une révision du règlement sur cette question.

> Vous vous soumettez donc au règlement ?

J'assume mon geste de mercredi. Ce n'est ni une soumission ni un renoncement de ma part mais la volonté de poursuivre

mon activité parlementaire. Je remettrai la cravate tant que le règlement ne sera pas changé. Mais je reste insoumis sur le fond.

> Mais pensez-vous que le règlement puisse changer ?

J'ai demandé officiellement un changement de règlement sur le port de la cravate. On est en réflexion sur la réforme du Sénat et cette question sera intégrée.

> Et le nœud papillon, y avez-vous pensé ?

Certains m'ont fait cette proposition. Mais c'est moi qui me ridiculiserai. Je ne veux pas de débat national sur le port de la cravate !